

RHESO

Rapport d'Activités

2 0 0 7



# SOMMAIRE

<b>Conseil d'Administration .....</b>	<b>P2</b>
<b>Bénévoles .....</b>	<b>P3</b>
<b>Salariés .....</b>	<b>P4</b>
<b>Expert Comptable et Commissaire aux comptes .....</b>	<b>P5</b>
<b>Rapport Moral .....</b>	<b>P6</b>
<b>Mot du Directeur .....</b>	<b>P7</b>
<b>Rapport d'Activité .....</b>	<b>P8</b>
<b>Préambule</b>	
<b>I / Une Implantation Territoriale</b>	
1-1/ Un Territoire à investir	
1-2/ Une coordination territoriale qui doit profiter de la fusion	
<b>II/ Au profit d'un public en difficulté des moyens techniques et humains</b>	
2-1/ Un service à rendre à un public très divers.	
2-2/ Cinq pôles d'intervention pour agir	
2-2.1/ Pôle Administratif et de Direction	
2-2.2/ Pôle CHRS	
2-2.3/ Pôle logement	
2-2.4/ Pôle femmes	
2-2.5 / Pôle santé mieux être	
<b>III/ Dans un Esprit associatif particulier</b>	
<b>Conclusion .....</b>	<b>P24</b>
<b>Rapport Financier .....</b>	<b>P25</b>
<b>Bilan et Compte de Résultat 2007 .....</b>	<b>P30</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>P 42</b>

# ORDRE DU JOUR

1. **Rapport Moral**
2. **Rapport d'Activités**
3. **Rapport Financier du Trésorier et proposition d'affectation du Résultat  
Rapport du Commissaire aux Comptes**
- 4 **Détermination de la cotisation annuelle pour l'année 2008**
- 5 **Votes rapport moral, rapport d'activités, rapport Financier  
Affectation des résultats  
quitus au Conseil d'Administration quand à sa gestion**

## Bureau

<b>Bernard ZIMBRIS</b>	<b>Président</b>
<b>Claude BARBIER</b>	<b>VICE PRESIDENT</b>
<b>Jean- Paul ESTEVE</b>	<b>VICE PRESIDENT</b>
<b>Michel COUTTIER</b>	<b>TRESORIER</b>
<b>François ROCHE</b>	<b>TRESORIER ADJOINT</b>
<b>Lydia SAMAMA</b>	<b>SECRETAIRE</b>
<b>Françoise NAVARD</b>	<b>SECRETAIRE ADJOINTE</b>

## Membres

<b>Didier ADJEDJ</b>
<b>Jacqueline BARBIER</b>
<b>Hélène BAUDOIN</b>
<b>Pierre BLANC</b>
<b>Chantal BERGEOT</b>
<b>Pierre BROUSSE</b>
<b>James LAMICHE</b>
<b>Marie- Christine LAMICHE</b>
<b>Claude MALET</b>
<b>Simone MARTINI</b>
<b>Simon- Pierre PERRIN</b>
<b>Sylvie QUOIRIN- PRABEL</b>
<b>Marie- Thérèse RAUCH</b>
<b>Isabelle STEPHAN</b>

## L'Equipe Bénévoles

<b>BAUDOUIN Hélène</b>
<b>BRUSSET Isabelle</b>
<b>CARIA Gérard</b>
<b>DUCARRE Monique</b>
<b>LEFEVRE Laurence</b>
<b>MALET Claude</b>
<b>MORMENTYN Thérèse</b>
<b>PIA Marylène</b>
<b>REY Elisabeth</b>
<b>SOUILLAT Eliane</b>
<b>STEPHAN Isabelle</b>

## L'Equipe Salariés

ANTONI Pascale
BASSAS Christiane
BASTELEUS Marie
BERQUET Yvonne
BERTAUD Rémy
BERTET Karole
BERTRAND Bernard
CARREZ Barbara
CARTERON Céline
CHADIR Karima
COMTE Jacqueline
CROVISIER Thierry
DEMAIZIERE Maria
GAUTHIER Philippe
GAVARIN Josée
GEIGANT Marie-Claude
GUILLAUME Laure
LADRAT Laurent
LEROUX Cindy
MAROQUI Lakdhar
MENU Philippe
POVEDA Vanessa
QUILICI Laurence
RIBES Jessica
SAADI Naouale
SCHERER Mariette
VAQUER Virginie
VICART Armelle

L'équipe des Salariés est engagée dans un travail de supervision et de régulation géré par :  
**Bernard QUATELAS** psychologue/psychanalyste  
**Roseline ROBIN** psychologue

## **Expert Comptable**

Philippe ROUSTAN

Société

FIDAC

## **Commissaire aux Comptes**

Serge DECONS

30100 ALES



Ressource Hébergement Solidarité

Lors de notre assemblée générale fondatrice du 28 novembre 2007, nous voulions que RHESO prenne son envol de façon particulière, en harmonie avec lui-même et avec les autres.

Pour cela nous nous sommes nourris des finalités et valeurs déjà présentes dans nos trois structures mères.

Je vous rappelle ces finalités et ces valeurs.

### **Finalités :**

- Remettre l'humain au centre de notre société, permettre aux hommes et aux femmes de réaliser leur potentiel en tant qu'être humain.
- Lutter contre l'individualisme, l'indifférence et l'exclusion sous toutes ses formes.
- Mettre en œuvre des actions adaptées aux problèmes rencontrés par des personnes en difficulté.
- Agir en faveur de l'égalité des chances.

### **Valeurs :**

Respect et promotion des valeurs exprimées dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et dans le Préambule de la Constitution de notre pays.

Une vision de la Société essentiellement fondée sur le développement de l'individu, dans un cadre collectif, avec des liens sociaux vivants et une solidarité active.

Par nos actions valoriser la personne et la considérer comme actrice de son propre devenir en respectant sa dignité.

Favoriser l'émergence de solidarité et dynamiser le tissu social, en menant des missions d'intérêt général par nos activités d'utilité sociale, et être acteurs d'un projet de société solidaire.

Participer à la défense du droit des femmes en général, et en particulier des femmes victimes de violences, affichant notre refus des inégalités, des injustices, des discriminations, des violences vécues quotidiennement.

Les intentions sont écrites, la mise en œuvre est active, tous, nous nous y sommes attelés en nous appuyant sur trois axes :

- Conforter notre fonctionnement associatif
- Structurer nos relations sous forme d'intelligence collective
- Mettre en œuvre notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Nous avançons ensemble, entourés de nos partenaires professionnels et institutionnels, avec lesquels nous continuons à renforcer les liens déjà forts qui nous unissent.

Nous sommes une association citoyenne, comprenant administrateurs, bénévoles et salariés.

Nous voulons, à travers notre travail et notre engagement, donner ou redonner à nos usagers leur place de citoyen.

Le Président  
Bernard ZIMBRIS  
17 juin 2008



*Avant de débiter le rapport d'activité proprement dit je tiens à remercier tout particulièrement Marie-Christine BRODIEZ instigatrice de cette fusion, les membres des Conseils d'Administration des trois associations Solidarités, Diagonale et HAC qui ont eu l'humilité d'accepter la dissolution de leur Association, les bénévoles anciens et nouvellement investis qui ont apporté leur force de proposition, l'ensemble des salariés pour leur investissement, leurs craintes, leurs interrogations autant d'éléments d'échanges de confrontation nécessaires à un dialogue honnête auquel personne ne s'est refusé pour que notre association naisse et se pérennise.*

*Le Directeur  
Rémy BERTAUD*

## Préambule

Janvier 2007, aucun changement notable dans les pratiques des trois associations. Cependant le temps de leur individualité va cesser. En effet les Conseils d'Administration respectifs vont accepter le principe d'une fusion création par la signature d'un traité de fusion. De cette décision naîtra RHESO générée par le potentiel de trois histoires différentes, par la volonté commune de mutualiser trois richesses au profit d'une nouvelle entité dénommée :



### Ressource **H**ébergement **S**olidarité

L'année 2007 est le passage de relais, l'aboutissement d'une concertation associative. Cette fusion fait parler les chiffres, passer de trois en un pour créer plus qu'un tout recomposé ; un tout mutualisé qui se nourrit de nos expériences. Faire en sorte que RHESO devienne une entité porteuse de notre volonté d'agir qui s'inspire de chaque histoire voilà vers quoi nous conduit la signature du traité de fusion le 28 novembre 2007.

Dans ce contexte trois objectifs ressortent :

- ◆ S'intégrer toujours mieux dans l'action sociale et médicosociale territoriale.
- ◆ Se donner les moyens d'une structure en capacité de prospective.
- ◆ Faire face aux restrictions budgétaires

Qui s'appuient sur des choix techniques :

- ◆ De dialogue interne avec la structuration d'un management participatif associant les administrateurs, les bénévoles, les salariés, les usagers,
- ◆ De maintien et de création de services et de lieux d'hébergements adaptés aux personnes en difficulté sociale,
  - ◆ De développement d'une intervention sociale en milieu ordinaire sur le territoire du Nord Vaucluse

Avec comme textes de référence :

- ◆ l'article 2 des statuts associatif<sup>1</sup> ,
- ◆ Le projet associatif<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> CF annexe 1

<sup>2</sup> Cf. annexe 2

Dans ces conditions de création, proposer un schéma de structuration nécessite la prise en compte de logiques qui se croisent et permettent d'aborder le futur avec plus de sérénité .

- ◆ La logique du service à rendre.
- ◆ La logique de couverture des territoires.
- ◆ La logique de l'existant.
- ◆ La logique gestion/finance.
- ◆ La logique de l'évolution.
- ◆ La logique du développement.
- ◆ La logique de l'harmonie.

Ainsi durant l'année 2007 nous avons organisé, négocié et structuré notre Association pour qu'en 2008 chacune de ces logiques soient prises en compte.

De la sorte, pour présenter RHESO dans ce premier rapport d'activité nous vous exposons tout d'abord notre champ d'intervention territorial, ensuite nos pôles d'activités et concluons sur notre esprit associatif qui s'appuie sur l'intelligence collective pour créer une organisation interne participative.

## I /L'Implantation Territoriale

RHESO à la volonté d'intervenir localement au plus près des besoins des personnes en difficulté sociale en lien avec la communauté d'agglomération de Carpentras et les huit communautés de commune du territoire mais aussi en complément des actions sociales et de santé du Nord Vaucluse.

### 1-1/ Un Territoire à investir

Notre territoire d'intervention le « Nord Vaucluse » comprend comme villes principales Orange, Bollène, Vaison la Romaine, Valréas, Carpentras, Sault et Sorgues ( bleu et orange sur la carte).

Ces bassins de vie comptent 200 000 habitants et la superficie représente plus de la moitié de celle du département.



Concernant les découpages administratifs il englobe :

Pour la D.I.S<sup>3</sup> :

- ◆ 2 Unités Territoriales ; UT du Comtat et UT du Haut Vaucluse,
- ◆ 3 Commissions Locales de l'Habitat : Carpentras/Sorgues, Vaison la Romaine/Valréas et Orange/Bollène.

Pour la DDASS :

Selon le schéma de l'Accueil de l'Hébergement et de l'Insertion, le département est découpé en trois territoires (Nord Vaucluse, le Grand Avignon, Sud Vaucluse). Notre territoire d'intervention regroupe le **Nord Vaucluse**.

- ◆ Pour le Centre Hospitalier de Montfavet

Selon le schéma d'organisation territoriale du CHM nous relevons de trois secteurs généraux de « psychiatrie adulte » : les secteurs 1 (en orange sur la carte) 2 et 7 (en bleu sur la carte).

- ◆ Pour les intercommunalités

Une communauté d'agglomération :

La « COVE » **Carpentras** et 24 autres communes

Huit Communautés de communes

« Sorgues du Comtat » **Monteux**, Entraigues, Althen les Paluds, Pernes les Fontaines)

« Terrasses du Ventoux » : **Mormoiron**, Blauvac, Malemort-du-Comtat, Méthamis, Villes-sur-Auzon

« Pays de Sault » : **Sault**, Aurel, Monnieux, St-Christol, St-Trinit.

« Rhône-Ouvèze » : **Sorgues**, Chateauneuf-du-Pape, Caderousse, Bédarrides, Courthézon, Jonquières

« Pays Voconces » : **Vaison la Romaine**, Sablet, Séguret, Entrechaux, Cairanne.

« l'Enclave des Papes » : **Valréas**, Grillon, Richerenches, Visan

« Rhône-Lez-Provence » : **Bollène**, Mornas, Lapalud, Mondragon et de Lamotte du Rhône

« **Aygues Ouvèze en Provence** » **Piolenc**, Camaret, St-Cécile-les-Vignes, Sérignan-du-Comtat, Travaillan, Uchaux, Violes

Pour l'ETAT

Une Sous Préfecture à Carpentras : Madame Marie-Gabrielle PHILIPPE

Pour le conseil général de Vaucluse

Deux députations

---

<sup>3</sup> Direction de l'Intervention Sociale, Conseil Général de Vaucluse.

## 1-2/ Une coordination territoriale qui doit profiter de la fusion

Notre fusion dont le but est de répondre aux besoins du public en difficulté sociale sur l'ensemble du « Nord Vaucluse » en permettant la continuité de la prise en charge, s'inscrit de fait dans la structuration de nos coordinations avec l'action sociale et de santé territoriale.

S'inscrire sur un territoire implique de vérifier la justesse de nos actions en fonction des partenaires impliqués dans le but d'éviter les doublons et de compléter les actions existantes.

Dans cet objectif, l'ensemble des services de RHESO est mis à disposition du territoire. En fonction de nos moyens nous nous efforcerons de délocaliser certains services notamment les permanences d'accueil et d'information sur le thème des violences conjugales. Pour ce qui concerne nos capacités d'hébergement localisées (Orange et Carpentras) elles sont à disposition de l'ensemble des partenaires territoriaux.

## II/ Au profit d'un public des moyens techniques et humains

### 2-1/ Un service à rendre à un public très divers.

A propos des ménages<sup>4</sup> à prendre en charge l'article 2 des statuts associatifs indique que l'association a pour objet :

**« d'accueillir, d'accompagner et de favoriser l'insertion des personnes traversant une période difficile »**

Aujourd'hui notre action nous confronte à une population très diverse que l'on peut regrouper sous le thème de « *public en difficulté sociale* » tout en sachant que cette catégorisation recouvre des situations complexes qui associent de multiples paramètres.

Concernant les ménages ils se composent de femmes et d'hommes seuls, de couples sans enfant, de familles ; particulièrement de femmes seules avec leur(s) enfant(s) parfois des hommes seuls avec leur(s) enfant(s) et enfin des couples avec enfant(s).

Concernant l'habitat nous sommes confrontés à des ménages sans domicile, à la rue, qui logent dans des squats, des voitures ; qui sont hébergés, hospitalisés, mais aussi locataires et parfois propriétaires.

Concernant les ressources, certains ménages n'ont pas de revenu, la grande majorité d'entre eux vivent des minima sociaux (RMI, AAH, API...) d'autres encore sont salariés.

Concernant leur difficulté sociale et de santé, la plupart de ces personnes et familles sont socialement isolées, parfois dépressives, ou malades somatiques psychiatriques.

---

<sup>4</sup> Ménage : terme économique entité de consommation représentée par une personne ou un groupe de personne.

D'autres encore en attente d'une autorisation de résider en France, ou subissent une situation de divorce familial, de violences conjugales qui déséquilibrent affectivement et budgétairement la famille.

A chaque ménage nous avons l'ambition de proposer l'accompagnement particulier et global qu'il nécessite.

A cette fin une première réponse réside dans notre organisation en pôle d'intervention.

2-2/ Cinq pôles d'intervention pour agir

- Pole Administratif et de Direction
- Pôle CHRS
- Pôle Logement
- Pôle Femmes
- Pôle santé mieux être

Afin de mieux répartir territorialement nos forces notre organisation repose sur :

- ◆ l'implantation de nos services administratifs et de nos structures d'hébergement sur deux villes, Orange et Carpentras,
- ◆ le maintien de nos permanences sur Bollène, Sorgues, Vaison la Romaine et Valréas,
- ◆ notre capacité d'intervention technique sur l'ensemble du Nord Vaucluse.

#### 2-2.1/ Pôle Administratif et de Direction

Ce pôle composé de 3 cadres, une Comptable également responsable de l'organisation du service administratif, 3 secrétaires chargées du secrétariat/accueil et un agent technique qui coordonne l'ensemble des activités.

Nous avons investi administrativement deux lieux Orange et Carpentras afin que chacun dispose d'un secrétariat et d'un accueil du public.

Le Siège Social et la Direction se trouvent à Carpentras, sur ce site l'ensemble des appels téléphoniques et le courrier sont réceptionnés puis retransmis vers les destinataires.

L'équipe de Direction est composée du Directeur, du Chef de Service Educatif du CHRS, du Chef de Service (à mi-temps) du pôle logement et de la Comptable coordinatrice du service administratif.

## 2-2.2/ Pôle CHRS

Ce pôle représente notre capacité à héberger un temps suffisamment long afin que les résidents puissent recouvrer leur identité sociale et une capacité à s'assumer seul à nouveau dans la Société.

Grâce à l'obtention de quatre places supplémentaires qui seront installées sur Carpentras au premier trimestre 2008 nous disposons de 54 places CHRS sur deux sites Orange et Carpentras.

Cette capacité en logements meublés, nous permet d'héberger un public très large ; hommes ou femmes avec ou sans enfant ainsi que des couples avec ou sans enfant.

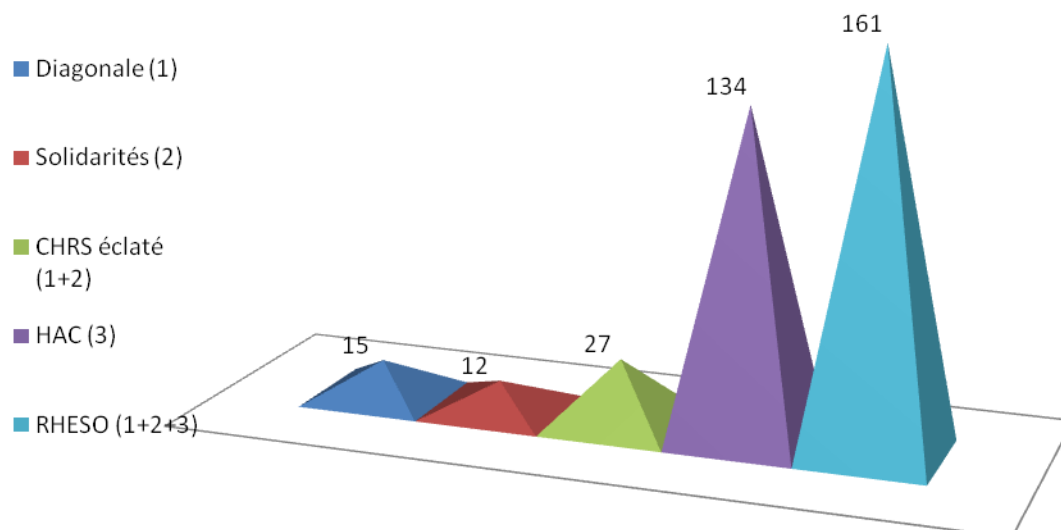
Orange : 9 appartements pour un accueil de 20 places

Carpentras : 7 appartements pour un accueil de 19 places.

Un foyer pour hommes de 15 places

Pour l'accompagnement social des résidents et pour améliorer la qualité de notre hébergement en foyer, notre équipe s'est renforcée d'un Veilleur de Nuit et d'une Monitrice Educatrice. Ainsi sous la responsabilité du Chef de Service, l'équipe éducative se compose de 5 travailleurs sociaux (4,5 ETP<sup>5</sup>) et de 5 animateurs auxquels s'ajoute une apprentie.

### Nombre de ménages accueillis en hébergement CHRS



<sup>5</sup> Equivalent Temps Plein



## Exemple d'accompagnement

Accueil de Madame F. et de son fils de 2 ans au CHRS éclaté. Période du séjour : 5 mars 2007 au 12 octobre 2007 ;

Orientée par une assistante sociale d'un CMS du département ;

Situation avant l'arrivée : A quittée le domicile vers un hôtel, puis hébergée dans un CHRS d'urgence du département.

Situation de départ	1 <sup>er</sup> contrat de séjour :  Signé le 25 03 07  pour une durée de 6 mois	Accompagnement CHRS	2 <sup>ème</sup> contrat de séjour :  Signé le 14 09 07  pour une durée de 3 mois	Situation à la sortie
<p>Victime de violences conjugales ;</p> <p>Manque de confiance en elle et en ses droits ;</p> <p>Se sent coupable de partir – isolée.</p>	<p>Mettre en place une information et un soutien psychologique CHRS + thérapeute.</p>	<p>Echanges sur les violences conjugales en individuel ;</p> <p>Réunion sur le thème avec d'autres personnes hébergées ;</p> <p>Orientation vers groupe de parole + thérapeute.</p>	<p>Poursuite du groupe de parole et des rendez-vous avec le CMP.</p>	<p>Est plus sûre d'elle et de ses droits ;</p> <p>Arrive à s'affirmer davantage</p>
<p>A peur (demande le secret).</p>	<p>Sécuriser la présence au CHRS en attendant la réponse de la justice</p>	<p>Secret de sa présence hormis quelques professionnels ;</p> <p>Adresse de l'avocat pour la procédure de divorce.</p>	<p>Fin du secret mais souhaite garder l'adresse de l'avocat jusqu'à son prochain logement.</p>	<p>Se méfie, mais a moins peur : suite à l'Ordonnance de Non Conciliation, le père vient chercher l'enfant dans un lieu public.</p>
<p>Droits non établis.</p>	<p>Etablir les droits : CMUC, logement.</p>	<p>Etablissement et suivi des différents dossiers ;</p>	<p>Droits établis.</p>	<p>Droits établis.</p>

	Mettre à jour l'administratif : changements d'adresse, dossiers à remplir, suivi juridique.	<p>Contacts avec les professionnels identifiés ;</p> <p>Aide aux changements d'adresse : contacts et certificats d'hébergement ;</p> <p>Constitution carte Trans Pass.</p>		
Ressources : PAJE (165,80 €), API en attente.	Organiser et gérer le budget.	<p>Avance des frais alimentaires en attendant les ressources + orientation vers associations caritatives ;</p> <p>Travail régulier sur les dépenses, puis sur le budget mensuel et le prévisionnel – réserve constituée ;</p> <p>Prêts remboursés ;</p> <p>Participation financière régulière.</p>	Demande de prêt CAF pour logement.	Ressources régulières : PAJE 171,06 € + ASSEDIC ARE 518,63 € + 200,00 € pension alimentaire + APL 340,00 €.

### 2-2.3/Pôle logement

L'accompagnement social nous permet d'intervenir auprès des ménages dans leur lieu de vie en milieu ordinaire. Il s'appuie sur l'élaboration d'un projet négocié et contractualisé avec le bénéficiaire par une approche globale (budget, santé, démarches administratives) de la situation. C'est une des fonctions de ce service qui travaille pour une insertion durable dans le logement en étroite collaboration avec les partenaires sociaux de proximité sur tout le Nord Vaucluse.

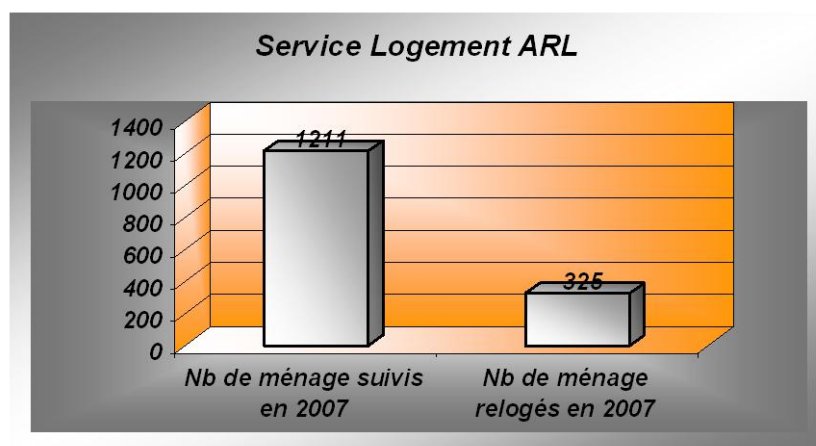
Ce pôle regroupe deux services :

- ◆ Les Ateliers de Recherche Logements et leurs 6 permanences hebdomadaires sur Bollène, Carpentras, Orange, Sorgues, Valréas, Vaison la Romaine.
- ◆ L'Accompagnement Social Lié au Logement, 75 mesures<sup>6</sup> à savoir 102 ménages suivis.
  - Carpentras/Sorgues 50 mesures,
  - Le Haut/Vaucluse (Orange/Vaison/Valréas/Bollène) 25 mesures

Sous la responsabilité de son chef de service l'équipe de travailleurs sociaux se compose de 5 salariés (5 ETP) qui interviennent sur tout le territoire ce qui implique de nombreux déplacements, gros consommateurs de temps, et coûteux en indemnités kilométriques.

*Nombre de ménages suivis en 2007 : 1211*

*Nombre total de ménages relogés en 2007 : 325*



<sup>6</sup> A une mesure correspond un ménage accompagné. Ainsi, notre service doit avoir un flux constant de 75 ménages par année pris en charge.

Exemple d'une situation qui a débuté par une demande de logement (ARL) et qui se poursuit par une mesure d'accompagnement :

*Couple logé depuis 2 ans dans un mobil-home en camping. Liquidation du camping et expulsion programmée au 30/05/08. Antécédents d'impayés auprès d'un office public et dossier de surendettement.*

*Déroulement de notre action :*

- *entretien diagnostic*
- *participation de la famille à la séance d'information collective*
- *constitution du projet logement de la famille*
- *travail avec les partenaires sociaux (Soligone, Mistral Habitat, Vaucluse Logement et CCAS) pour trouver une solution adaptée.*

*Compte tenu de la situation financière du ménage un accès dans le parc public est envisagé, cependant la sous-location est nécessaire en raison des antécédents d'impayés.*

*Rencontre régulière avec la famille pour réajuster les objectifs en fonction de l'évolution.*

*Situation en cours de résolution, en attente d'une proposition par Mistral Habitat*

*2-2.4/Pôle femmes*

RHESO dans son projet associatif inscrit comme une de ses valeurs fondamentales :

**« Participer à la défense du droit des femmes en général, et en particulier des femmes victimes de violences, affichant notre refus des inégalités, des injustices, des discriminations, des violences vécues quotidiennement. »**

La place des femmes dans notre Société, leur accès à une autonomie sociale, la structuration de réseaux locaux pour favoriser la prise en charge de femmes subissant des violences conjugales sont autant de thèmes forts pour notre association.

Afin d'appréhender au mieux notre intervention, nous la scindons en deux grandes familles d'actions pour les femmes sur le Nord Vaucluse.

Concernant les violences conjugales :

Deux axes de démarche :

- ◆ Destinés aux professionnels
  - En menant des actions de formation et de sensibilisation en direction des professionnels,
  - En organisant des réseaux territoriaux qui pourraient aboutir à la création de plate forme interprofessionnelle sur Carpentras et Bollène.

- ◆ Destinés aux usagers

**Accueillir** téléphoniquement et physiquement, au cours de permanences + sur RV

**Ecouter** pour repérer la problématique dans laquelle elles se trouvent, leur faire part du diagnostic et les aider à prendre conscience d'une situation « anormale », à prendre des décisions, à être actrice de leur vie

**Informier** les femmes victimes de violences conjugales : droit de la famille (divorce, séparation, garde des enfants, plainte, aide juridictionnelle et orientations juridiques), droit au logement (services, aides ...), droits sociaux (ressources de base, A.P.I., RMI, C.M.U., etc.), c'est connaître les éventualités pour faire des choix

**Accompagner** à leur rythme:

- les amener à se positionner et à élaborer un projet personnel
- les aider dans leur réflexion sur la parentalité (particulièrement enfants/violence), la citoyenneté, etc.

les orienter vers les partenaires (juristes, Police, Gendarmerie, services sociaux, associations

**167 femmes reçues**

**330 entretiens**

**15 femmes avec un accompagnement spécifique**



#### Concernant l'isolement social des femmes :

Nous disposons d'un lieu ressource à Carpentras permettant d'aider à concrétiser une activité professionnelle, à accéder à la citoyenneté et à l'égalité des chances. L'accueil et les services très généralistes sont autant de moyens d'échanges de mise en relation pour parvenir à réaliser ses projets.

Les services rendus sont multiples :

Accueil, écoute

- Informations pratiques : vie pratique, vie associative, formation, droit du travail droit de la famille, droits sociaux etc...
- Aide à la recherche ou à la création d'activité, à la concrétisation des projets d'activité, accompagnement dans les démarches, orientation et mise en relation
- Organisation des « groupes projets femmes » avec des professionnels
- Ateliers accès à la culture
- Ateliers soin de soi
- Ateliers artistiques, décoration, bricolage amélioration de l'habitat
- Ateliers remises en forme ...

**31 femmes reçues**

**54 entretiens**

**40 projets élaborés**



Trois exemples de démarches/projets

- Une femme photographe

Projet : créer des gîtes en yourte

Recherche : terrain + renseignements juridiques et administratifs

*Dispose des renseignements mais cherche toujours un terrain*

- Une femme peintre décoratrice d'intérieure

Projet : se spécialiser en développement matériaux biologiques et énergies renouvelables en matière de décoration intérieure et monter une association sur 2 villes européennes

Recherche : partenaires + renseignements sur la législation

*Avance et aboutit*

- Une femme au chômage

Projet : organiser des soirées à la carte : musique, danse, jeux....

Recherche : aide au montage, au financement, législation, administratifs, partenaires...

*Ne peut pas créer d'entreprises : dettes et gros découvert bancaire= pas abouti*

### 1-3.5/Pôle santé mieux être

Dans le descriptif de ses finalités le projet associatif de l'association indique dans ses articles 1 et 3 :

« 1-Remettre l'humain au centre de notre société, permettre aux hommes et aux femmes de réaliser leur potentiel en tant qu'être humain.

2-Mettre en œuvre des actions adaptées aux problèmes rencontrés par des personnes en difficulté. »

Permettre aux personnes que nous accueillons de réaliser leur potentiel en tant qu'être humain nécessite notamment en terme d'actions adaptées une prise en charge de santé depuis l'hygiène de vie ordinaire jusqu'à des prises en charge spécialisées.

Ce service est sous la responsabilité du Chef de Service CHRS. Pour gérer ce service nous disposons d'une infirmière à 0.25 ETP, d'une coordinatrice à 0.50 ETP et d'une assistante sociale à 0.50 ETP.

### 1-3.5.1/ La Santé une priorité comme vecteur d'inscription social.

Nos actions de santé menées sur Orange et Carpentras qui associent prise en charge individuelle et actions d'informations collectives contribuent au mieux être personnel et social des ménages.

Notre efficience territoriale dans l'aide apporté à l'amélioration du vivre en société nécessite une compétence de l'Association à œuvrer en matière de santé publique coordonnée aux services de droit commun du territoire.

C'est pourquoi notre accompagnement social s'associe pour la grande majorité de nos suivis à une prise en charge de santé. Cette coordination des pratiques d'action sociale et de santé conditionne la prise en charge globale des personnes et leur mieux vivre dans la société.

#### Action d'information collective (nombre d'ateliers et de personnes)

Orange : 10 sur des thèmes de santé divers pour 29 personnes  
Carpentras : 12 sur le thème de la nutrition pour 16 personnes

#### Ateliers de cuisine (nombre d'ateliers et de personnes)

Orange : 10 ateliers pour 20 personnes  
Carpentras 11 ateliers pour 16 personnes



#### Accompagnement individuel (nombre de personnes)

Orange 48 personnes

#### Exemples de suivi

##### ***Un passage de relais réussi ?***

*Madame K est suivie par PIAF dans le cadre de son RMI. Son référent me sollicite car madame K exprime le besoin de parler de ses problèmes autres que l'emploi, elle la sent un peu dépressive. Au deuxième entretien elle me confie son début de grossesse, elle vit seule avec 3 enfants à charge, suite à son divorce. Je la sens hésitante quant à un désir de poursuivre ou interrompre cette grossesse. A la question, quel avenir pour cet enfant, elle n'arrive pas à se projeter, doute que le père le reconnaisse. Je lui propose de se rapprocher du planning familial et lui donne les coordonnées de Nova Nat. Elle rencontrera 2 fois la psychologue, puis se met en rupture avec le monde médicosocial. Au téléphone, elle dira simplement que tout va bien, mais qu'elle ne peut pas venir faute de véhicule. Le suivi s'est arrêté fin décembre et à ce jour 15 février elle n'a pas repris contact avec la psychologue, ni l'infirmière.*

Durée du suivi :3 mois ; 5 entretiens infirmier.

##### ***Parcours vers la psychiatrie***

*« Monsieur S 40 ans est orienté en mai2007 par son référent RMI du CCAS d'Orange, il ne travaille plus depuis 8 ans.*

*Tête baissée, regard fuyant, il me dit prendre sur lui pour venir, chaque RDV hebdomadaire sera pour lui un combat. Dès les premières rencontres monsieur S est clair avec sa consommation excessive d'alcool, il veut savoir s'il est dépendant. Il parle du rôle inhibiteur de l'alcool dans ses relations aux autres, n'a aucune revendication, ni aucun désir. Il relance chaque semaine son questionnement sur sa relation à l'alcool et naît l'envie d'essayer d'arrêter.*

Pour l'aider dans sa démarche il acceptera de rencontrer la psychologue en interne, se met en place un suivi hebdomadaire en alternance infirmier psychologue. Il arrêtera de boire en juillet sans suivi médical. En septembre il veut s'inscrire aux vendanges, mais ne franchira pas les inscriptions».

A ce jour, monsieur S est toujours abstinant et vient de prendre contact avec PIAF pour participer aux ateliers de mobilisation vers l'emploi.

La prochaine étape (désirée par l'équipe) est une orientation vers la psychiatrie de ville.

Nous (réfèrent CCAS, équipe PIAF, action santé RHESO) le suivrons avec tous ses freins dans ses démarches de réinsertion.

Suivi en cours : 17 consultations infirmière ; 8 consultations psycho sur les 8 mois de l'année 2007.

#### *1-3.5.2/ L'accueil de jour*

Etre présent à toute personne en situation de précarité nécessite un accueil de jour, un lieu chaleureux où les personnes sans abri puissent se laver, faire leur lessive, manger, se domicilier résoudre des problèmes administratifs souvent complexes.

Ce lieu créé sur Carpentras répond à nos attentes dans son objet ; par contre la précarité financière de ce service nous inquiète pour son avenir.

Ce qui fonde notre action .

*L'importance de la reconnaissance et du respect de l'individu.*

#### Objectif principal :

Restaurer et favoriser le lien social pour des personnes en situation de grande précarité .

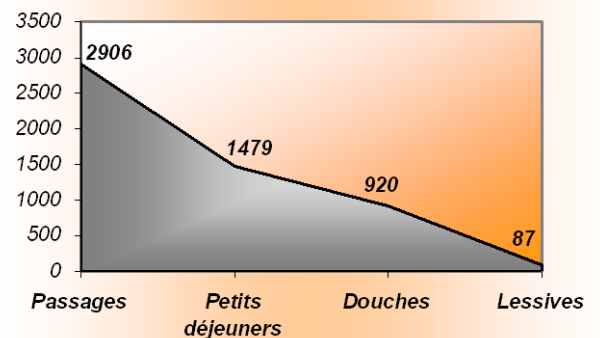
#### Les missions du service :

- *Assurer un accueil chaleureux ;*
- *Répondre aux besoins de première nécessité ;*
- *Promouvoir des actions de prévention santé ;*
- *Lutter contre l'isolement social dont ces personnes sont victimes ;*
- *Etre en capacité de délivrer des informations précises et d'orienter vers les services adaptés aux différentes problématiques énoncées afin de permettre l'accès aux droits pour chacun ;*
- *Accompagner ce public dans leurs démarches et soutenir leurs projets ;*

*3 salariées (1.75 ETP) dont une psychologue de formation (une matinée /semaine) sont intervenues pendant ces permanences :*



L'accueil de jour a fonctionné 182 matins  
 (à raison de 3 matinées 6 mois et  
 4 matinées sur 6 mois).  
 2906 passages : Une moyenne de 16 personnes  
 par matinée.  
 Petits déjeuners 1479  
 Douches 920  
 Lessives 87



### 1-3.5.3/ Le référencement RMI

Le statut de bénéficiaire du RMI, au-delà de l'attribution d'un apport indispensable de ressources aux ménages vulnérables (pour ce qui concerne notre intervention) donne une appartenance sociale, et droit de cité au public le plus marginal. Notre service participe à ce titre à la réaffirmation que tout un chacun quelle que soit sa situation est inclus dans notre société.

Nombre de personnes : 29

### III / Dans un Esprit associatif particulier

Créer une nouvelle Association par la fusion de trois autres nécessite de partager nos expériences, de se mettre d'accord sur une vision de la Société, sur un mode d'implication territoriale, sur une logique interne de partage des informations d'implication de tous.

Depuis deux ans le dialogue est instauré entre les Conseils d'Administration des différentes Associations et les cadres qui transmettent aux équipes l'évolution des négociations. Pour autant durant l'année les inquiétudes surgissent, face à un avenir à construire donc incertain. De ce fait une nécessité apparaît, celle de structurer notre dynamique d'échange afin d'utiliser toutes les intelligences en présence pour bâtir ensemble : « Administrateurs, Bénévoles, Salariés, Usagers » une organisation qui réponde à l'objet de l'Association et au Projet Associatif.

En conséquence de quoi pour poursuivre la dynamique d'échange instaurée et la développer afin de créer ensemble les moyens d'un fonctionnement il est décidée de mettre en œuvre un processus de management participatif basée sur **l'Intelligence Collective**.

Il s'agit d'installer une nouvelle culture qui permette à l'ensemble des acteurs d'avoir une vision commune, des outils communs, dans le cadre d'une stratégie et d'objectifs fixés par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale.

Dans ce cadre le Conseil d'Administration a choisi en accord avec les cadres de direction, l'utilisation du management participatif et **l'Intelligence Collective** et la recherche du consensus.

Ce travail débuté en 2007 sera poursuivit en 2008.

## **Conclusion**

RHESO nouvelle association du Nord Vaucluse forte d'une expérience et de la richesse de ses trois associations fondatrices doit désormais s'étoffer. Ainsi 2008 s'ouvre à RHESO pour :

- ◆ Développer ses actions sur l'ensemble du territoire et les compléter par de nouveaux projets,
- ◆ Structurer son management participatif,
- ◆ élaborer des plans de financement pluriannuel.
- ◆ S'inscrire dans les politiques sociales territoriales.

L'année qui vient sera dense, ensemble nous parviendrons à nos fins.

# RAPPORT FINANCIER 2007

## ASSEMBLEE GENERALE DE RHESO DU 17 JUIN 2008

oooooooooooooooooooooooooooo

Le Traité de Fusion entériné le 28 novembre dernier par les différentes Assemblées précisait que la « fusion est établie sur la base de la situation des Associations DIAGONALE, SOLIDARITES et H A C telle qu'elle existait au 31 décembre 2006, dernière date de la clôture des comptes, approuvée par les Assemblées Générales Ordinaires, y compris les éléments actifs et passifs »

En conséquence, le compte de résultat de **RHESO** au 31 décembre 2007 a été élaboré en regroupant les éléments comptables de chacune des trois Associations fusionnantes compris entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 28 novembre 2007 auxquels se sont ajoutées les opérations comptables de RHESO jusqu'au 31 décembre 2007.

Dans ce même Traité de Fusion les ex Associations DIAGONALE, SOLIDARITES et H A C se sont engagées en attendant la fusion définitive « à ne réaliser que des opérations de gestion courante, toute opération à caractère extraordinaire devant être préalablement soumis à accord du Président de l'Association **RHESO**. »

Les termes du Traité de Fusion ont été strictement respectés par les parties en cause et leurs opérations de gestion effectuées dans le cadre des budgets impartis. Ainsi les comptes de résultat établis analytiquement au 31 décembre 2007 pour chacune des ex Associations se sont présentés ainsi :

<b>DIAGONALE</b> :	positif de	648 euro
<b>H A C</b>	: positif de	23 867 euros
<b>SOLIDARITES</b> :	négatif de	48 698 euros (en grande partie en raison du coût du départ en retraite de la Directrice).

Les éléments comptables ont été révisés par un Expert Comptable et contrôlés par le Commissaire aux Comptes.

oooooooooooooooooooooooooooo

En raison du premier arrêté comptable de **RHESO** issu de la fusion, les comparatifs avec les années antérieures n'ont pas été établis.

oooooooooooooooooooooooooooo

## **LE COMPTE DE RESULTAT**

### **LES CHARGES :**

Il y a lieu de relever que la masse salariale (charges sociales et fiscales comprises) correspond aux deux tiers du total des charges d'exploitation.

La masse salariale 2007 comprend outre le coût du départ en retraite de la Directrice, le coût du licenciement du Chef de Centre de l'Internat.

Suivant les règles comptables et économiques les provisions pour départs en retraite et congés payés ont été provisionnés pour l'ensemble du personnel.

Par ailleurs on notera le coût des loyers de l'ensemble des locaux administratifs d'un montant de plus de 58 000 euros ce qui est excessif ; à rappeler qu'il n'y a pas de loyer pour l'internat.

Les autres charges n'apportent pas d'observation particulière.

### **LES PRODUITS :**

On notera que la DDASS intervient pour 763 637 euros dans ce chiffre, les autres subventions sont de 554 422 euros, le solde provenant de recettes diverses.

### **LE RESULTAT :**

Le résultat net s'élève à un montant négatif de 25 897 euros.

## **LES RESULTATS INTERMEDIAIRES :**

L'Excédent Brut d'Exploitation est négatif à hauteur de 24 287 euros

La capacité d'autofinancement est négative de 15 504 euros

## **ANALYSE PAR ACTIVITES:**

Un tableau d'analyse des dépenses et recettes par activités a été établi et sera commenté par ailleurs.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

## **LE BILAN**

Le total des valeurs inscrites au bilan s'élève à 780 335 euros

Le montant brut des immobilisations corporelles est de 584 423 euros et un montant net de 288 856 euros après amortissements. Elles ont été partiellement financées par emprunts dont le solde dû s'élève à 89 774 euros.

Les investissements effectués à l'internat en 2007 ont été financés presque intégralement par des subventions d'investissements exceptionnelles et par un emprunt de 30 000 euros

Les autres postes n'apportent pas de commentaires particuliers

## **LE BILAN FINANCIER :**

Le Fonds de Roulement net est positif de 309 684 euros soit près de 22% du montant des charges.

La Trésorerie est positive de 350 051 euros

**RHESO** présente son premier compte de résultat à un niveau satisfaisant, et un premier bilan financièrement solide ce qui est très important pour que notre Association ait les moyens de bien démarrer son avenir sans avoir à rétablir en même temps une situation financière difficile.

A noter que la fusion de trois Associations générant une situation financière aussi positive est très rare. Il nous appartiendra d'être rigoureux et prudents pour la pérenniser

## AFFECTATION DU RESULTAT

**Le total du bilan est arrêté à la somme de : 780 335 €**

### Le compte de résultat 2007 :

Le montant des charges d'exploitation de l'exercice s'élève à 1 453 888 €

Le montant des produits d'exploitation de l'exercice s'élève à 1 428 991 €

Le résultat net est négatif à hauteur de : - 24 897 €

### Le compte de résultat du CHRS :

Le montant des charges d'exploitation de l'exercice s'élève à 780 678 €

Le montant des produits d'exploitation de l'exercice s'élève à 763 637 €

Le résultat net est négatif à hauteur de : 17 041 €

### Affectation du résultat :

Aux fonds propres associatifs : 7 856 €

Au report à nouveau 17 041 €

(Demande sera faite à la DDASS pour le remboursement du déficit de 17 041 €)

## **BUDGET 2008**

Le budget 2008 a été établi avec prudence en fonction des éléments fournis par les Associations fusionnées et s'élève à 1 488 656 euros.

Suite à la fusion il a été très difficile d'établir un budget 2008 très proche de la réalité en raison de :

- ◆ L'impact de l'harmonisation des dépenses et recettes communes aux Associations fusionnées à négocier avec les partenaires externes
- ◆ Dépenses non prévisibles indispensables
- ◆ Mise en place d'une réorganisation avec des impacts financiers difficilement chiffrables
- ◆ Incertitude des organismes de tutelle quant à leur disponibilités financières à notre égard

Il va de soit qu'avant d'arrêter le budget l'approche des besoins en financement de **RHESO** au titre de l'année 2008 ont été portés à la connaissance des principaux partenaires dont la plupart ont indiqué que le montant des financements 2007 seront reconduits.

Le budget 2008 estimé pour le CHRS et présenté à la DDASS à hauteur 899 311 euros (plus de 60% du budget) a été finalement accepté pour 784 123 euro soit une DGF de 732 123 € malgré tous les échanges encourageants antérieurs : soit un écart négatif de 113 188 euros qui provoquera un compte de résultat déficitaire en fin d'année.

Les démarches de protestations entreprises auprès de la DGAS à Paris nous conduisent à la mise en place d'un CPOM (Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens) au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Il a fallu apprécier en début d'année le niveau de nos dépenses pour 2008 en fonction de l'insuffisance de la subvention annoncée ci-dessus :

- ◆ s'interdire les effets de la fusion (incontournables), restreindre nos moyens (surtout en personnel), renoncer à toute initiative générant un coût hors des dépenses 2007 des Associations regroupées : soit gérer les trois Associations à l'identique de 2007 ce qui est impossible eu égard aux mouvements du personnel et à la mise en place d'un indispensable nouvel organigramme.
- ◆ persister sur notre approche des moyens (en particulier ceux du personnel) nécessaires à la bonne mise en place de **RHESO**, comportant des dépenses récurrentes pour les années à venir et exceptionnelles pour 2008.

Le choix de la seconde solution a été retenu au titre des besoins réels du CHRS de **RHESO** de telle sorte que la justification des budgets et subventions ultérieurs s'établisse de suite sur des montants nécessaires à nos besoins.

A la suite de notre position formulée à la DDASS il nous a été indiqué que le déficit 2008 serait remboursé dans les années antérieures dans le cadre du CPOM. Il nous appartiendra d'assumer entre temps les conséquences financières éventuelles liées à ce déficit.

# **BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2007**



























# **ANNEXES**

## **ARTICLE 2 : OBJET DE L'ASSOCIATION**

### ***L'association a pour objet :***

- d'accueillir, d'accompagner et de favoriser l'insertion des personnes traversant une période difficile;
- de les aider à récupérer l'énergie et les moyens de retrouver une autonomie ;
- de faire remonter les informations sur leurs besoins de manière à alerter les décideurs;
- de contribuer à faire évoluer les lois dans le sens d'une meilleure garantie des droits de l'humain et en particulier du droit des femmes.

## Projet associatif

### Historique :

Ce projet associatif est le fruit de trois associations engagées dans l'action sociale:

L'association **Solidarités** : Association créée en 1982 par des femmes engagées dans le mouvement social agréée CHRS en 1986.

L'association **HAC (Hébergement Accueil du Comtat)** : association créée en 1988 par une équipe de bénévoles agréée CHRS en 1993.

L'association **Diagonale** : Association créée en 1996, agréée CHRS en 1997 dans la continuité de l'association O.P.A.R. (Orange, Prévention, Accueil, Réinsertion) créée en 1986.

C'est pour continuer à œuvrer dans l'avenir avec des conditions optimales qu'elles ont décidé de mettre ensemble leurs moyens matériels et humains en fondant une nouvelle association.

Les trois structures se sont dissoutes et réunies pour fonder RHESO.

Elles ont toutes été créées par des personnes bénévoles.

Elles ont fait leurs preuves dans la durée et l'efficacité : elles ont réussi à mettre en place leur projet et à le maintenir en s'adaptant à des contraintes et à des contextes complexes.

### Finalités :

Nous constatons dans le monde actuel la prédominance de l'économie de profit sur l'humain qui est porteuse d'inégalités et d'injustices, et facteur de ruptures sociales.

Nous constatons qu'en terme de santé publique les violences conjugales ont des conséquences sur la santé physique et psychique des adultes et des enfants.

Face à ces constats, nous ressentons la nécessité de :

1. Remettre l'humain au centre de notre société, permettre aux hommes et aux femmes de réaliser leur potentiel en tant qu'être humain.
2. Lutter contre l'individualisme, l'indifférence et l'exclusion sous toutes ses formes.
3. Mettre en œuvre des actions adaptées aux problèmes rencontrés par des personnes en difficulté.
4. Agir en faveur de l'égalité des chances.

Selon l'article 2 des Statuts, l'association RHESO se donne comme but:

- d'accueillir, d'accompagner et de favoriser l'insertion des personnes traversant une période difficile,
- de les aider à récupérer l'énergie et les moyens de retrouver une autonomie,
- de faire remonter les informations sur leurs besoins de manière à alerter les décideurs,
- de contribuer à faire évoluer les lois dans le sens d'une meilleure garantie des droits de l'humain et en particulier du droit des femmes.

**Valeurs :**

Respect et promotion des valeurs exprimées dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et dans le Préambule de la Constitution de notre pays.

Une vision de la Société essentiellement fondée sur le développement de l'individu, dans un cadre collectif, avec des liens sociaux vivants et une solidarité active.

Par nos actions valoriser la personne et la considérer comme actrice de son propre devenir en respectant sa dignité.

Favoriser l'émergence de solidarités et dynamiser le tissu social, en menant des missions d'intérêt général par nos activités d'utilité sociale, et être acteurs d'un projet de société solidaire.

Participer à la défense du droit des femmes en général, et en particulier des femmes victimes de violences, affichant notre refus des inégalités, des injustices, des discriminations, des violences vécues quotidiennement.

**Publics :**

Hommes, femmes, familles en difficulté sociale ou familiale,  
Personnes en errance,  
Sans logement,  
Mal logés,  
Sans ressources matérielles,  
En perte de santé physique et psychique,  
En perte de lien social et d'autonomie.

## **Moyens :**

### **Les moyens humains:**

Les **membres actifs** acceptés par le conseil d'administration en raison de leur engagement personnel à oeuvrer pour un même but, de leur sensibilité à des problématiques sociales et humaines, de leur confrontation habituelle à ces problèmes.

Les **administrateurs et administratrices** engagés dans de multiples domaines (Emploi, éducation, social, juridique, environnement, économie, culture, droits de l'homme,...).

Ils apportent leurs expériences à la réflexion et à la mise en oeuvre de l'objectif commun.

Les **intervenants salariés et bénévoles** qui adhèrent aux mêmes objectifs et travaillent en synergie.

Ils représentent la force vive de l'Association et mettent en oeuvre les actions définies.

Ils ont la possibilité d'inventer d'autres réponses et de les proposer au Conseil d'Administration.

Ils bénéficient de formations pour se perfectionner et qualifier leurs compétences.

Ils ont un savoir être et un savoir-faire pédagogique en conformité avec nos valeurs et nos objectifs.

Ils ont une attitude de non jugement, d'écoute, d'adaptation aux besoins singuliers des individus, au rythme de chacun.

Ils mobilisent toutes les énergies pour accompagner la personne dans son parcours d'insertion.

Ils créent l'équilibre entre droits et devoirs, fondement d'une attitude de responsabilité et de participation.

Les **usagers**, dont la parole est importante pourront s'exprimer sur leurs souhaits et leurs projets.

Les **partenaires** associatifs et institutionnels et les réseaux concernés.

### **Les moyens matériels:**

Nous n'abordons pas uniquement la solidarité en terme d'assistance, ni avec de seules actions d'urgence, notre action s'inscrit dans une démarche plus large qui prend en compte la nécessité d'une réflexion approfondie et son articulation avec le monde politique.



- **Domaines d'intervention :**

L'information,  
L'hébergement  
L'hébergement d'urgence,  
Le logement,  
La santé,  
L'insertion économique et culturelle,  
Les projets expérimentaux, en cours ou à venir,

- **Dispositifs sur le territoire du Vaucluse :**

Dispositifs d'aide et d'accompagnement pour des personnes en difficulté afin qu'elles retrouvent un équilibre et s'inscrivent dans une nouvelle dynamique sociale et économique.

Dispositifs d'accueil, d'aide et d'accompagnement.

- **Méthodologie :**

Repérage et analyse des besoins,

Gestion des objectifs dans le respect des finalités sociales et philosophiques de l'Association.

Innovation et mise en place d'actions et d'expérimentation.

Repérage des ressources du territoire et mise en lien avec les différents réseaux privés, associatifs et institutionnels.

---